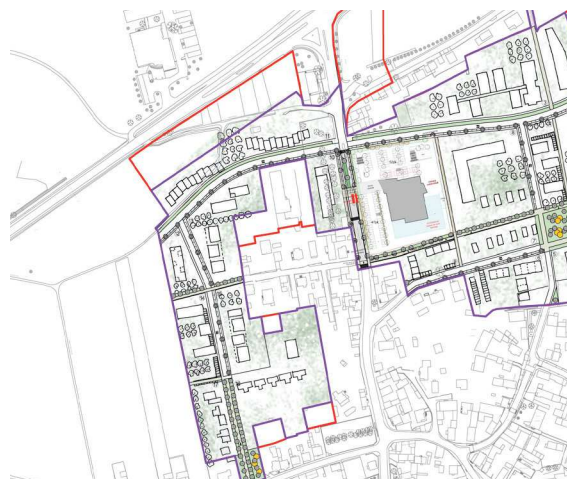


■ Parc technologique bas carbone du site de Lagord (17)



Maître d'ouvrage	Communauté d'agglomération de La Rochelle
Architecte	G Studio
Livraison	2020-2030
Surface utile	27 ha
Coût	7 M€
Description	Création d'une zone de développement économique de 27 hectares dans une logique «bas carbone» pour accueillir une chaîne d'activités spécialisées dans la réhabilitation énergétique de bâtiments
Particularités techniques et architecturales	Certification ISO 14001 et 14064 Le projet proposé s'inscrit dans les objectifs de la «société à 2000 watts» (consommation énergétique globale par personne et par an) qui vise à réduire la consommation d'énergie de bâtiments, à produire de l'énergie renouvelable, à réduire les déplacements et à valoriser les déchets. Il regroupera à la fois des activités artisanales, tertiaires associées à des logements et des équipements publics dédiés à la recherche et à l'enseignement
Nos prestations	Préconisations environnementales et énergétiques dans les cadre des études préliminaires et d'avant projet Elaboration de la Charte de Qualité Environnementale Elaboration du Plan Programme et Suivi urbain des opérations de construction

■ Réalisation de la ZAC "Les vergers de Saint Michel" Reichstett (67)



Maître d'ouvrage	CM CIC Immobilier Aménagement Foncier
Mandataire	Lollier
Livraison	2020-2030
Surface utile	14 Ha
Description	Le site de la ZAC s'étend sur une surface de 13 ha 50 environ, situé au Nord de la commune de Reichstett, il représente un potentiel de développement 495 logements, soit 20% de plus que ce que compte actuellement la commune. Il comprendra également la création de commerces. Le secteur est actuellement majoritairement occupé par des terres agricoles
Nos prestations	Préconisations environnementales et énergétiques dans le cadre des études préliminaires dans les domaines suivants : - Conception du volet environnemental du projet urbain - Impact carbone : Le bilan en énergie grise de la vie des bâtiments est évalué et définition des besoins en énergie pour l'exploitation du bâtiment - Cartographie de la performance énergétique : réalisation du cahier des charges de l'opération - Charte de chantier vert - Validation des PC promotions et suivi - Animation des ateliers avec promoteurs et architectes - Etudes complémentaires : Etudes pour la mise en place d'un réseau de chaleur

■ Aménagement Lotissement Corbusier Illkirch (67)



Maître d'ouvrage	SERS
Mandataire	Agence TER
Livraison	2015
Surface utile	100 000 m ²
Coût	8,1 M€
Nos prestations	<p>Étude d'approvisionnement en énergies à l'échelle du quartier</p> <p>Mission référent environnemental HQE</p> <p>Étude des différentes solutions d'approvisionnement énergétique</p> <p>Évaluation des paramètres économiques des différentes solutions en termes d'investissement et d'exploitation</p> <p>Impact environnemental de chaque solution en termes d'énergie primaire et d'émissions de gaz à effet de serre</p> <p>Notice des prescriptions HQE concernant l'aménagement du quartier selon le référentiel HQE Aménagement</p>

■ Aménagement d'un éco-quartier, consultation pour un concours d'idées à Marckolsheim(67)



Maître d'ouvrage	Ville de Marckolsheim
Architecte	G Studio
Livraison	2020-2030
Surface utile	14 ha
Description	<p>La commune de Marckolsheim dispose d'un foncier de près de 14 hectares à proximité du centre-ville. La mise en oeuvre d'un éco-quartier sur ce site doit favoriser le lien social et physique avec les autres quartiers de la ville, offrir une diversité de logements, respecter le site et l'environnement, concevoir un quartier économe en énergie, privilégier des formes architecturales, des matériaux et des solutions techniques pérennes. L'aménagement de ce site porte sur des enjeux majeurs en matière de développement durable ainsi que de connexions avec les quartiers existants</p>
Nos prestations	<p>Préconisations environnementales et énergétiques dans le cadre des études préliminaires au concours dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Récupération des eaux de pluie et infiltration sur les parcelles (noues), - Chauffe-eau solaire, panneaux photovoltaïques, - Matériaux sains, - Performances énergétiques, - Construction économe en énergie et en fabrication, - Artificialisation minimale du sol, - Gestion des déchets du chantier et des déchets des habitants